

## Introduction

L'ISO/IEC 17025 :2017, publié en date du 30 novembre 2017, spécifie les exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais. L'ISO/IEC 17025 :2017 sera d'application obligatoire trois ans après sa publication, c'est-à-dire, à partir du **30 novembre 2020**. Elle annule et remplace définitivement la deuxième édition de la norme ISO/IEC 17025 :2005, qui a fait l'objet d'une révision technique.

## Transition

### **1. Nouvelles demandes d'accréditation (initiale) selon l'ISO/IEC 17025**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les demandeurs d'une accréditation initiale seront dirigés vers l'ISO/IEC 17025 :2017. A partir de cette date, une accréditation initiale selon la version ISO/IEC 17025 :2005 ne sera plus possible.

Les demandes entrées avant cette date, feront l'objet d'une analyse individuelle en concertation avec l'organisme demandeur.

### **2. Laboratoires actuellement en accréditation selon l'ISO/IEC 17025 :2005**

Les laboratoires accrédités selon la norme ISO/IEC 17025 :2005 au moment de la publication de l'ISO/IEC 17025 :2017, doivent se mettre en conformité par rapport aux exigences de cette dernière, afin que la décision d'accréditation de l'OLAS soit effective, au plus tard le 30 novembre 2020, sous peine de voir leur accréditation suspendue.

Préparations à prévoir par les laboratoires concernés :

- Analyser l'ISO/IEC 17025 :2017 et identifier les modifications ;
- Etablir un plan de transition et d'implémentation des nouvelles exigences de la norme ISO/IEC 17025 :2017 ;

Ce plan de transition et d'implémentation pourra faire l'objet d'une revue par l'OLAS, lors du prochain audit d'accréditation.

## Autres dispositions

La dernière date possible pour l'audit de transition vers la norme l'ISO/IEC 17025 :2017 est fixée au 31 juillet 2020. En cas de nécessité, cet audit pourrait être réalisé sous forme d'un audit complémentaire.

Aucune demande d'extension de la portée d'accréditation selon l'ISO/IEC 17025 :2005 ne sera acceptée après le 31 juillet 2019.

L'OLAS organisera des formations sur la norme ISO/IEC 17025 :2017 en février et mars 2018.